

**Communiqué de presse**  
Berne, le 18 avril 2016

## **Sommet national de la formation professionnelle**

### **Formation professionnelle: l'usam demande le rétablissement du partenariat**

**La Confédération, les cantons et les organisations du monde du travail (OrTra) responsables de la formation et des examens doivent reprendre leur collaboration en tant que partenaires à part entière de la formation professionnelle. C'est ce qu'a demandé aujourd'hui l'usam lors du Sommet national de la formation professionnelle, à Berne. Les OrTra ne sont pas des exécutants de la Confédération, comme le Secrétariat d'Etat compétent en la matière semble de plus en plus souvent le penser. En outre, la formation professionnelle supérieure ne doit pas être financée aux dépens des cantons. Telles sont les conditions permettant de parvenir à renforcer la formation professionnelle.**

Dans le partenariat qui les réunit, la Confédération, les cantons et les organisations professionnelles (OrTra) ont pour tâche commune, en tant que partenaires égaux, de renforcer et de développer encore la formation professionnelle. Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI), compétent en la matière, domine de plus en plus ce partenariat et tend à prendre le rôle de donneur d'ordres à l'égard des autres partenaires. L'Union suisse des arts et métiers usam demande que ce partenariat soit rétabli. Tout comme les cantons, les OrTra, responsables gérant leurs centres de formation professionnelle, doivent être respectés en leur qualité de partenaires à part entière. Si l'on veut préserver et accroître encore la motivation de l'économie à collaborer à la formation de la relève professionnelle, il importe que l'administration tienne davantage compte des intérêts des OrTra.

Seul le partenariat permettra de renforcer la formation professionnelle et, en particulier, la qualification professionnelle des adultes. Mais ce partenariat sera compromis si la Confédération, tout en prévoyant 365 millions de francs supplémentaires pour renforcer la formation professionnelle supérieure, prive en même temps de certains moyens financiers les cantons partenaires. La formation professionnelle supérieure doit bénéficier d'un soutien supplémentaire net de 400 millions de francs par année. Si les cantons sont contraints non seulement de réduire leur budget dans ce domaine, mais encore d'économiser sur les formations initiales, la formation professionnelle, en dépit des contributions assez importantes de la Confédération, sera plutôt affaiblie que renforcée. C'est pourquoi l'Union suisse des arts et métiers usam demande également une augmentation des forfaits versés aux cantons

### **Renseignements complémentaires**

**Hans-Ulrich Bigler**, directeur, tél. 031 380 14 14, mobile 079 285 47 09  
**Christine Davatz**, vice-directrice, tél. 031 380 14 14, mobile 079 409 47 74

**Numéro 1:** plus grande organisation faîtière de l'économie suisse,  
l'usam représente 250 associations et quelque 300 000 PME.